

Caesar, Mathieu; Marco; Schnyder (Hrsg.): *Religion et pouvoir. Citoyenneté, ordre social et discipline morale dans les villes de l'espace suisse (XI-Ve–XVIIIe siècles)*. Neuchâtel: Éditions Alphil 2014. ISBN: 978-2-88930-025-9; 262 S.

Rezensiert von: Andreas Würzler, Département d'histoire générale Unité d'histoire suisse, Université de Genève

Les rapports entre religion et pouvoir figurent parmi les thématiques classiques de l'historiographie dédiée au Moyen-Âge et à l'époque moderne. Ce volume collectif dirigé par les historiens genevois M. Caesar et M. Schnyder regroupe douze articles (dont un en italien) autour de ces rapports dans des «villes de l'espace suisse». En guise d'introduction P. Monnet esquisse une vue générale de la ville médiévale tant dans l'auto-perception des contemporains que dans l'historiographie. Le résultat oscille, chez les deux, entre Jérusalem et Babylon : la ville comme espace idéal et matrix de toute innovation «positive» (démocratie, égalité, éducation, savoir, commerce) s'oppose à la ville comme lieu du vice et des épidémies, dirigée par des élites restreintes qui dominent une société hiérarchisée et excluent parfois violemment les juifs, les pauvres, les étrangers.

Les dix articles qui suivent se focalisent sur le rapport religion/pouvoir en partant de points de vue divers, dans différentes villes et époques. Ils ont en commun de souligner les multiples imbrications soit coopératives soit conflictuelles du pouvoir et de la religion dans une variété de situations concrètes. Au niveau des institutions d'abord on constate que souvent, au Moyen-Âge, les conseils municipaux n'avaient pas d'autre lieu de réunion que les couvents des franciscains – à Lausanne (S. Manzi) ou Fribourg (K. Tremp Utz) et Lugano (M. Schnyder) –, que les fameux Consistoires de Genève (M. Caesar) ou de Lausanne (N. Staremborg) se composaient de membres ecclésiastiques et laïcs et que des confréries laïques à Lugano s'occupaient des tâches en même temps spirituelles, sociales, économiques et politiques (D. Adamoli). Ce fut un beau «symbole réel» que les pierres utilisées pour construire le couvent de la Sainte Marie des Anges à Lugano (1515–1525) aient

été prises des ruines du château des ducs de Milan, lui-même détruit sur ordre des cantons suisses, nouveaux maîtres du Tessin (A. Moretti). Au niveau des procédures, par exemple de nomination de curé, on observe à Fribourg un modèle où la bourgeoisie nomme le (seul) curé de la ville du XIIIe au XXe siècle, tandis qu'à Berne – et c'est plus tôt la règle générale – la nomination se faisait par les autorités ecclésiastiques (K. Tremp Utz). A Lugano existait un système compliqué, prévoyant la nomination des prédicateurs pour l'Avent et le Carême par le magistrat (qui les paye aussi) selon une proposition faite alternativement par les ordres religieux présents dans le bourg (M. Schnyder). A Neuchâtel par contre les pasteurs réformés n'arrivent pas toujours à imposer leur droit de nomination soit contre le magistrat de la ville, soit contre le gouverneur – catholique – dans un cas de réfugié huguenot en 1688 (P.-O. Léchot). Tandis que – pour changer les choses en termes de relations extérieures – le recours au canton protecteur, Berne, ne semble pas avoir été de mise dans l'exemple neuchâtelois, les élites réformées d'une autre ville alliée, Mulhouse, se procurent l'appui militaire des cantons réformés (Bâle avec l'aide de Zurich, Berne et Schaffhouse) pour établir la paix publique et sécuriser leur autorité lors des conflits confessionnels des années 1580 (O. Kammerer). A Lugano, par contre, le magistrat défend son droit de nomination des prédicateurs contre des interventions ecclésiastiques (l'archevêque de Milan, l'évêque de Come, le patriarche de Venise, les supérieurs des ordres impliqués) et séculières (les cantons catholiques suisses) (M. Schnyder). Le chevauchement le plus explicite entre pouvoir et religion se trouve au niveau des normes – souvent symbolisées dans les rituels et cérémonies. C'est par le rituel «sacré» du serment que le pouvoir des magistrats sur leurs concitoyens est légitimé (O. Richard), c'est dans la procession religieuse organisée par les confréries à Lugano que se marque la distribution de pouvoir entre autorités politiques et ecclésiastiques, et c'est selon un processus similaire que le juriste Philibert Berthelier, ancien chef du parti eidgenote à Genève, exécuté illégalement par l'évêque, est transformé en saint martyr de type chrétien. Et ce sont

les normes «chrésiennes» que les Conseils des villes visent à imposer en tant que magistrats «chrésiens», ce sont les rgles d’une moralit chrtienne qui disciplinent la population au nom des autorits urbaines – dans les villes rformes de Neuchtel, Lausanne ou Genve, dans les centres catholiques comme Genve avant la rforme, Fribourg ou Lugano. Cette proximit du temporel et du spirituel se reproduit au niveau social : dans presque toutes les familles des lites urbaines on trouve des membres soit des conseils politiques, soit des institutions religieuses ; des nombreuses relations de parent ou de parrainage lient ces deux sphres formellement spares.

Les articles se concentrent sur la Suisse romande (Genve, Neuchtel, deux fois Lausanne) et le Tessin (trois fois Lugano), tandis que la partie almanique n’y figure que par Ble (dont la rforme est date  1534 au lieu de 1529 par O. Richard dans son article portant sur le serment  Ble) et la ville allie de Mulhouse. La politique linguistique du volume fait traduire en franais les citations en allemand, mais pas celles qui sont en italien ou en latin – un choix intressant. L’imbrication fondamentale entre religion et pouvoir aux poques mdivale et moderne se manifeste aussi dans les divers concepts appliqus par l’historiographie et repris dans ce volume : tandis que les uns parlent de la «sacralisation» du politique, les autres voquent la «laicisation» du religieux, tandis que les uns parlent de la pit individuelle, les autres constatent une «communalisation» de l’glise ; et  la «scularisation» des domaines religieux s’oppose la «clricalisation » des lites politiques (K. Tremp Utz ; M. Caesar ; N. Staremberg) ou le «noclricalisme » des pasteurs (P.-O. Lchot). Le concept le plus souvent discut (Monnet, Tremp Utz, Kammerer, Richard, Caesar) est celui de «religion civique», mme s’il ne figure pas dans le titre du volume, tandis que la «citoyennt» mentionne dans le titre n’est pas vraiment thmatise par les articles. La notion de «religion civique», introduite dans la discussion par le mdiviste franais Andr Vauchez, signifie, en gros, que les autorits civiles disposent d’un droit de regard sur le religieux – ce qui est normal  l’poque. Mais F. Walter, dans sa conclusion, tente l’approche de

l’autre ct proposant le terme «civisme religieux» pour souligner l’imbrication des deux dimensions. L’Etat moderne, qui se forme pendant les sicles envisags, ne semble pas avoir russi  se lgitimer sans recours  la religion, et par consquent, a besoin des normes religieuses pour justifier ses tentatives de discipliner ou «policier» les bourgeois et les habitants. Les buts et les motifs de cette discipline pouvaient pourtant changer : les normes chrtiennes et les institutions religieuses (comme les couvents, les confrries ou les Consistoires) qui avaient jadis une raison d’tre spirituelle taient forces, ds le 18e sicle au plus tard, de se lgitimer par leur utilit sociale (A. Moretti ; N. Staremberg) dont le contenu fut de plus en plus dfini et gr par les autorits politiques laïques – un processus qui n’est a priori pas irrversible, comme on l’observe actuellement.

Zitierweise :

Andreas Wrgler : Rezension zu : Mathieu Caesar, Marco Schnyder (dir.), *Religion et pouvoir. Citoyennt, ordre social et discipline morale dans les villes de l’espace suisse (XIVe–XVIIIe sicles)*, Neuchtel : Editions Alphil – presses universitaires suisses, 2014. Zuerst erschienen in : *Schweizerische Zeitschrift fr Geschichte* Vol. 65 Nr. 3, 2015, S. 478-480.

Andreas Wrgler ber Caesar, Mathieu ; Marco ; Schnyder (Hrsg.) : *Religion et pouvoir. Citoyennt, ordre social et discipline morale dans les villes de l’espace suisse (XIVe–XVIIIe sicles)*. Neuchtel 2014, in: H-Soz-Kult .